

**L'hon. M. Pickersgill:** 1. Le secrétaire d'État et le B.G.R. n'ont pas eu de consultation au sujet de la décision du Bureau tendant à modifier le règlement régissant la publicité que font les postes de radiodiffusion pour la bière et les vins. La modification que le Bureau a mise en vigueur le 29 août 1963 n'étend pas, en réalité, la période de temps réservée à la télévision pour la publicité des brasseries, mais permet certains changements de forme et de technique dans ce genre d'annonces.

2. Aux termes du paragraphe (2) de l'article 11 de la loi sur la radiodiffusion, le Bureau a publié dans la *Gazette du Canada* du 20 juillet 1963, un avis faisant connaître son intention de modifier le règlement régissant la publicité pour la bière et les vins dans les postes de radiodiffusion. Des exemplaires de cet avis ont été alors remis aux membres de la tribune des journalistes de la Chambre des communes et envoyés aux personnes figurant sur la liste générale d'envoi du Bureau. Cet avis confirmait que toute observation au sujet des changements envisagés serait reçue par le Bureau lors d'une audience publique, le 27 août 1963. L'association Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc du Canada a été la seule à faire savoir au Bureau qu'elle souhaitait formuler des observations lors de l'audience publique du 27 août.

3. En vertu de l'article 11 de la loi sur la radiodiffusion, le Bureau est autorisé à rédiger ou à modifier le règlement. Mais, le Bureau ne peut modifier le règlement déjà appliqué ou le révoquer qu'en conformité de l'article 11 de cette loi.

SUBVENTIONS À «JAMES CULLEN AND SONS»,  
DE WOODSTOCK (ONT.)

**Question n° 1457—M. Scott:**

1. Au cours de l'année 1963, le gouvernement, ou quelqu'un pour son compte, a-t-il effectué un examen et(ou) une vérification des affaires de la *James Cullen & Sons, Ltd.*, de Woodstock (Ont.), eu égard au versement de subventions à la société par le ministère de l'Agriculture?

2. L'examen et(ou) la vérification ont-ils révélé qu'on avait abusivement demandé des subventions au ministère de l'Agriculture?

3. Brièvement, quel résultat a donné ledit examen et, jusqu'à ce jour, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises sous ce rapport?

**L'hon. M. Hays:** 1. Oui.

2. Oui.

3. Les montants demandés indûment ont été recouverts.

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DU  
CRÉDIT AGRICOLE

**Question n° 1483—M. Langlois:**

1. Est-ce que le poste de vice-président au comité de direction de la Société du crédit agricole qui était vacant en mai 1963, a été comblé? Dans le cas de l'affirmative, qui est le titulaire?

2. Le titulaire est-il d'expression française ou anglaise?

**L'hon. M. Hays:** 1. Non. La question est actuellement à l'étude.

2. Ne s'applique pas.

**M. Rapp:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. La question n° 1445 que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* y figure depuis assez longtemps. Je voulais simplement savoir combien de navires servant au transport du grain étaient immobilisés durant la grève. Il n'a certainement pas fallu tout ce temps-là pour compter les navires.

(Texte)

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES  
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER DANS  
PONTIAC-TÉMISCAMINGUE

**Question n° 1280—L'hon. M. Martineau:**

1. Combien de municipalités du comté de Pontiac-Témiscamingue ont institué un programme de travaux dans le cadre du Programme d'encouragement des travaux d'hiver chacune des années financières 1958-1959, 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962 et 1962-1963?

2. Quel est, dans chaque cas, le nom des municipalités et quel est le coût, dans chaque cas du programme de travaux?

3. Combien de demandes le ministère fédéral du Travail a-t-il reçues jusqu'ici de municipalités situées dans le comté de Pontiac-Témiscamingue aux fins de participer au Programme d'encouragement des travaux d'hiver actuel?

4. Quel est, dans chaque cas, le coût estimatif des programmes de travaux?

(Les documents sont déposés.)

LE CHARBON—PRODUCTION, EXPORTATION, IM-  
PORTATION ET SUBVENTIONS

**Question n° 1369—L'hon. M. Martineau:**

1. Quelle a été la production globale de charbon au Canada, en 1962, y compris la quantité pour chaque catégorie de charbon produite?

2. Quelle est, dans le cas de chacune de ces catégories de charbon, la production prévue pour 1963?

3. Quelles ont été, pour chacune de ces catégories de charbon, les exportations canadiennes en 1957, 1958, 1959, 1960, 1961 et 1962?

4. Quelles ont été, pour chacune de ces catégories de charbon, les importations canadiennes en 1957, 1958, 1959, 1960, 1961 et 1962?

5. A combien estime-t-on, pour chaque catégorie de charbon, l'ensemble des exportations en 1963?

6. A combien estime-t-on, pour chaque catégorie de charbon, l'ensemble des importations en 1963?

7. A combien s'est élevé l'ensemble des subventions qu'a versées le gouvernement canadien aux producteurs de charbon, par province, en 1956-1957, 1957-1958, 1958-1959, 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962 et 1962-1963?

(Les documents sont déposés.)